

Favoriser la transformation du marché grâce à une collaboration en matière des normes d'efficacité énergétique

Plans d'action fédéraux-provinciaux-territoriaux, 2018-2019



Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines
Iqaluit, Nunavut
Août 2018

Favoriser la transformation du marché grâce à une collaboration en matière des normes d'efficacité énergétique

Plans d'action fédéraux-provinciaux-territoriaux

Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines

Iqaluit, Nunavut

Août 2018



Also available in english under the title: Encouraging Market Transformation through Collaboration on Energy Efficiency Standards - Federal-Provincial-Territorial Action Plans

Cat no. XXXXXXXXXXXX (Online)

ISBN XXXXXXXXXXXX

Favoriser la transformation du marché grâce à une collaboration en matière des normes d'efficacité énergétique

Plans d'action fédéraux-provinciaux-territoriaux

À l'occasion de la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines qui a eu lieu en août 2016, un cadre de travail intitulé [*Favoriser la transformation du marché grâce à une collaboration en matière des normes d'efficacité énergétique*](#) a été publié afin de définir la manière dont les gouvernements provinciaux et territoriaux peuvent collaborer avec le gouvernement fédéral en vue d'améliorer l'harmonisation des normes d'efficacité énergétique.

Le cadre de travail énonce les objectifs communs soutenus par les normes d'efficacité énergétique ainsi que les principes qui définissent un système de réglementation efficace et coordonné et guident l'élaboration des priorités communes. Le cadre de travail est accompagné d'un plan d'action, qui sera mis à jour chaque année, décrivant les activités prévues au sein des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans les domaines suivants :

1. **Priorités communes pour les normes d'efficacité énergétique nouvelles et actualisées :**
Catégories de produits pour lesquelles les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux coordonneront les activités afin de mettre en œuvre des normes uniformes d'efficacité énergétique nouvelles et actualisées à l'échelle du pays.
2. **Priorités communes pour préparer le marché à la réglementation future :** Catégories de produits pour lesquelles la coordination des activités est nécessaire afin de surmonter les obstacles qui subsistent à l'adoption complète par le marché et de faciliter la mise en place de la réglementation future.
3. **Priorités communes pour améliorer l'élaboration et la mise en œuvre de la réglementation :** Domaines où l'élaboration et la mise en œuvre de la réglementation peuvent être améliorées, notamment l'étiquetage, la conformité, les renseignements à fournir et le Système national de normes.
4. **Transparence des plans prospectifs de la réglementation :** Permettre l'accès aux plans prospectifs de la réglementation au grand public afin de mettre au premier plan les actions proposées par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Le présent document inclut le plan d'action mis à jour pour 2018-2019 et un bilan des activités réalisées à ce jour découlant du plan d'action 2017-2018.

Section 1 : Plan d'action 2018-2019

Champ de travail 1 : Priorités communes pour les normes d'efficacité énergétique nouvelles et actualisées

Justification : Dans les maisons et les bâtiments du Canada, environ de 65 à 85 p. 100 de l'énergie est consommée pour le chauffage des pièces et de l'eau. Le reste de l'énergie est principalement consommée par les appareils électroménagers et d'éclairage. Des normes d'efficacité énergétique nouvelles et actualisées pour les technologies qui contribuent de façon importante à la consommation résidentielle et commerciale d'énergie peuvent concourir de manière considérable à réduire les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie et les coûts liés à l'énergie.

Activités prévues		
1	<p>Les gouvernements collaboreront en vue de convenir d'une approche commune pour la mise en place de normes minimales de rendement énergétique, lesquelles pourraient faire l'objet d'une consultation auprès des intervenants quelque part entre 2018 et 2020, à l'égard des produits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chauffe-eau résidentiels à réservoir alimentés au gaz • Générateurs d'air chaud commerciaux à gaz • Chauffe-eau à réservoir alimentés à l'électricité • Ventilateurs-récupérateurs de chaleur • Fenêtres résidentielles <p>Ces normes viennent en appui aux efforts de transformation du marché et aux objectifs en matière de changements climatiques des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, et seront annexées à la réglementation de chaque palier gouvernemental lors des modifications à venir.</p> <p>Les gouvernements collaboreront également afin de s'entendre sur les exigences proposées en matière de rendement énergétique minimale et d'étiquetage pour les produits d'éclairage standard susceptibles de faire l'objet de discussions dans le cadre des consultations concernant la réglementation fédérale à venir.</p>	<p>Réalisations attendues :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Consensus sur les objectifs communs pour les normes : automne 2018 2. Collecte de renseignements sur le marché : 2018 et 2019 3. Amorce de la discussion avec les intervenants : 2018-2019
2	<p>De nombreuses autres catégories de produits sont réglementées, ou à l'étude pour être réglementées, par au moins une province canadienne ou un autre état, mais pas au niveau fédéral au Canada ou aux États-Unis. Les gouvernements examineront les résultats d'une étude des possibilités réalisée en 2018 afin de déterminer si des normes nationales pour ces catégories de produits seraient bénéfiques.</p>	<p>Réalisations attendues :</p> <p>Analyse des possibilités concernant les normes nationales : automne 2018</p>

3	Les gouvernements travailleront de concert pour établir un accord volontaire avec l'industrie sur les petits équipements de réseau. Cela bâtirait une collaboration fructueuse pour l'élaboration de l'Accord volontaire canadien d'efficacité énergétique pour les décodeurs.	Réalisations attendues : Rapport sur les progrès : été 2019
---	--	---

Champ de travail 2 : Priorités communes pour préparer le marché à la réglementation future

Justification : Il existe plusieurs catégories de produits pour lesquelles les technologies à haute efficacité, existantes ou nouvelles, pourraient générer des économies d'énergie supplémentaires et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, des obstacles à leur adoption complète sur le marché restent à franchir. Pour certaines de ces catégories, il n'existe pas de normes à l'échelle nationale. Pour d'autres, les coûts initiaux élevés, les défis techniques ou le manque de savoir-faire empêchent leur adoption par les consommateurs et les entreprises. Ces obstacles seront difficiles à surmonter sans une intervention gouvernementale.

Activités prévues

1	Les gouvernements collaboreront avec les intervenants dans le but de mettre en œuvre les feuilles de route élaborées dans le document intitulé <i>Tracer la voie jusqu'en 2030 et au-delà : Feuilles de route pour la transformation du marché de l'équipement écoénergétique dans le secteur du bâtiment</i> qui a été publié en août 2018 pour le chauffage des locaux, le chauffage de l'eau et les fenêtres. Ils suivront aussi les progrès des initiatives prévues dans les feuilles de route en 2018-2019 et rendront compte des résultats aux ministres de l'Énergie.	Réalisations attendues : Rapport aux ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Énergie sur les progrès de la mise en œuvre des feuilles de route : été 2019
---	--	---

Champ de travail 3 : Priorités communes pour améliorer l'élaboration et la mise en œuvre de la réglementation

Justification : Les gouvernements pourraient tirer profit des efforts de collaboration en matière de collecte de renseignements relatifs au marché en vue d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de la réglementation. Ce type de collaboration favoriserait davantage la prise de mesures rentables, l'accès à des renseignements plus fiables et le renforcement du système national de conformité.

Activités prévues		
1	<p>Les gouvernements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaboreront une stratégie nationale de conformité pour les fenêtres résidentielles afin de soutenir un système fédéral et provincial pour la réglementation de cette catégorie de produits; • élaboreront une approche de conformité pour les catégories de produits où le gouvernement fédéral ne peut réglementer que des composantes des produits et les provinces réglementent les produits quand ils sont assemblés dans un système; • mettront en œuvre des activités coordonnées de surveillance du marché pour sept catégories de produits. <p>Ces activités respectent les pouvoirs en matière de conformité de chaque territoire de réglementation compétent.</p>	<p>Réalisations attendues :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Élaboration d'une stratégie nationale de conformité pour les fenêtres : printemps 2019 2. Utilisation d'une étude de cas afin de définir une approche de conformité pour les produits qui peuvent être assemblés dans des systèmes : printemps 2019 3. Établissement d'une surveillance du marché pour sept catégories de produits : printemps 2019
2	<p>Les gains associés à l'amélioration de l'efficacité d'un produit ou d'une composante sont, dans certains cas, de plus en plus difficiles à obtenir. Il serait possible de réaliser de plus grandes économies d'énergie si les normes étaient appliquées à l'échelle de systèmes. Les gouvernements discuteront des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • approches pour harmoniser les codes et les normes afin de les renforcer réciproquement, d'éviter le chevauchement des exigences et de tenir compte de l'efficacité des deux systèmes (y compris le dimensionnement et l'installation) et de celle de l'équipement; • possibilités d'élaborer et de mettre en place des normes pour les systèmes et de la manière de s'en prévaloir. 	<p>Réalisations attendues :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Formuler des recommandations sur l'harmonisation du processus d'élaboration de codes du bâtiment : automne 2018 2. Cadre pour des normes sur les systèmes industriels : avril 2019

Champ de travail 4 : Transparence des plans prospectifs de la réglementation

Justification : Afin d'optimiser la transparence pour les intervenants, il est nécessaire de communiquer l'information sur les exigences de la réglementation proposées et actuelles et de rendre ces renseignements facilement accessibles. En général, les gouvernements rendent publics les plans de réglementation et les exigences, mais ils ne se trouvent pas à un seul endroit ou ne sont pas regroupés de manière à permettre aux intervenants de voir le degré d'harmonisation au Canada.

Activités prévues

1	Les gouvernements compareront les normes minimales de rendement énergétique et les procédures d'essai dans la réglementation fédérale et provinciale des appareils ménagers afin de voir l'étendue de l'harmonisation au Canada pour cette catégorie de produits. Cette analyse peut contribuer à soutenir les efforts déployés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en vue d'améliorer l'harmonisation de ces normes à l'échelle du Canada.	Réalisations attendues : Présentation d'un résumé des résultats de l'analyse de l'harmonisation dans le site Web de Ressources naturelles Canada : hiver 2018-2019
---	--	--

Section 2 : Réalisations à ce jour découlant du plan d'action 2017-2018

Champ de travail 1 : Priorités communes pour les normes d'efficacité énergétique nouvelles et actualisées		
Activités prévues	Réalisations attendues	Réalisations à ce jour
<p>1</p> <p>Les gouvernements travailleront de concert avec l'industrie pour évaluer les coûts et les avantages associés à des normes d'efficacité énergétique minimales plus élevées pour ces produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chauffe-eau résidentiels à réservoir alimentés au gaz • Générateurs d'air chaud commerciaux à gaz • Générateurs d'air chaud résidentiels à mazout • Chaudières résidentielles à mazout • Chaudières commerciales à mazout • Ventilateurs-récupérateurs de chaleur • Fenêtres résidentielles <p>Si cela se révélait bénéfique, des normes seraient incluses dans les modifications apportées aux règlements fédéraux ou provinciaux.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Consensus sur les objectifs communs pour les normes : automne 2017 2. Collecte de renseignements sur le marché : printemps 2018 3. Amorce de la discussion avec les intervenants : automne 2018 	<p>EN VOIE</p> <p>Entente fédérale-provinciale-territoriale pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • poursuivre l'analyse des générateurs d'air chaud commerciaux à gaz, des chauffe-eau résidentiels à réservoir alimentés au gaz et des ventilateurs-récupérateurs de chaleur; • envisager d'inclure les fenêtres résidentielles dans les prochaines modifications du <i>Règlement sur l'efficacité énergétique</i>; • ne pas envisager des normes minimales de rendement énergétique plus strictes pour les générateurs d'air chaud à mazout et les chaudières à mazout que celles proposées dans la modification 15 du <i>Règlement sur l'efficacité énergétique</i>.

Activités prévues		Réalisations attendues	Réalisations à ce jour
2	<p>De nombreuses autres catégories de produits sont réglementées, ou à l'étude pour être réglementées, par au moins une province canadienne, mais pas au niveau fédéral au Canada ni aux États-Unis. Les gouvernements évalueront ces catégories afin de déterminer la meilleure manière d'uniformiser les normes d'efficacité énergétique. Les produits visés comprennent notamment les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Thermostats à tension de secteur • Téléviseurs • Chargeurs de batteries à grande capacité de stockage • Éclairage routier 	Analyse des possibilités d'établir des normes nationales : automne 2017	<p>TERMINÉ</p> <p>Fin d'une étude des possibilités fédérales-provinciales-territoriales analysant 35 catégories de produits et établissant leur ordre de priorité au printemps 2018.</p>
3	<p>Les gains associés à l'amélioration de l'efficacité d'un produit ou d'une composante deviennent, dans certains cas, de plus en plus difficiles à réaliser. L'application des normes à l'échelle d'un système pourrait créer des occasions menant à des économies énergétiques encore plus importantes. Les gouvernements discuteront des occasions et des défis associés à l'application des normes à l'échelle d'un système selon le contexte canadien.</p>	Discussion sur la faisabilité et le potentiel d'application de normes à l'échelle d'un système dans le contexte canadien : automne 2017	<p>TERMINÉ</p> <p>Les gouvernements ont exploré diverses options pour la mise en place de normes fondées sur les systèmes, y compris leurs champs d'application et la manière dont elles pourraient être appliquées dans le cadre de la réglementation en matière d'efficacité énergétique. Les gouvernements ont convenu de poursuivre cette conversation et de dénicher des études de cas possibles pour le prochain plan d'action.</p>

Champ de travail 2 : Priorités communes pour préparer le marché à la réglementation future

Activités prévues	Réalisations attendues	Réalisations à ce jour
<p>1</p> <p>Les gouvernements collaboreront avec les intervenants afin d'élaborer des feuilles de route visant l'atteinte de nos ambitieux objectifs et l'élimination des obstacles du marché soulevés dans le rapport sur les stratégies de transformation du marché qui seront publiées par les ministres de l'Énergie en août 2017.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fenêtres résidentielles • Chauffe-eau résidentiels et commerciaux • Chauffage des locaux résidentiels et commerciaux 	<p>Élaboration d'un plan de mobilisation des intervenants : été automne 2017</p> <p>Début de la mobilisation des intervenants pour l'élaboration des feuilles de route : automne 2017</p>	<p>TERMINÉ</p> <p>Le rapport intitulé <i>Tracer la voie jusqu'en 2030 et au-delà : Feuilles de route pour la transformation du marché de l'équipement écoénergétique dans le secteur du bâtiment</i> a été présenté aux ministres de l'Énergie en août 2018. Ce rapport comprend les résultats des ateliers organisés auprès des intervenants portant pour l'identification et l'établissement de priorités sur les initiatives de transformation du marché pour les fenêtres, le chauffage des locaux et le chauffage de l'eau.</p>

Champ de travail 3 : Priorités communes pour améliorer l'élaboration et la mise en œuvre de la réglementation			
Activités prévues		Réalisations attendues	Réalisations à ce jour
1	Les gouvernements cerneront leurs priorités communes pour collaborer dans les activités de collecte de données sur le marché et de surveillance après la mise en marché des produits afin d'appuyer des normes nouvelles et actualisées.	Établissement des priorités communes et mise en œuvre des activités de surveillance du marché : automne 2017	TERMINÉ Discussions entre les gouvernements en février 2018 sur un plan collaboratif de mise à l'essai qui ont informés les priorités pour les activités fédérales en matière de conformité en 2018-2019. Les gouvernements continuent de partager les études de marché au besoin.

Champ de travail 4 : Transparence des plans prospectifs de la réglementation			
Activités prévues		Réalisations attendues	Réalisations à ce jour
1	Les gouvernements développeront un portail Web comportant les liens vers les plans prospectifs ou les exigences de la réglementation des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, s'il y a lieu.	Lancement du portail Web : printemps 2018	TERMINÉ Inclusion des liens vers les exigences provinciales dans le Guide du Règlement sur l'efficacité énergétique du Canada de Ressources naturelles Canada.